

Tarbes, le 14 Novembre 2024

Objet : Réunion de la Commission de la Formation et Vie Etudiante (CFVU)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion de la Commission de la Formation et Vie Etudiante (CFVU) se réunira le :

**Mardi 26 Novembre à 15h30**

**CRTCI - Salle Montaigu**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation des comptes rendus des CFVU des 24/09/2024 et 01/10/2024
2. Campagne Hcéres 25/26
3. Organisation et missions de la DFVu
4. Mise en place des groupes de travail
5. Composition commission CVéC
6. Désignation des membres de la CFVU siégeant à la commission CVéC
7. Vers un évènement UTTOP / Formation en juin 2025
8. Conventions

Le Directeur de la Formation

  
Cédric HAUROU-BÉJOTTES

Le Directeur de l'UTTOP

  
Jean-Yves FOURQUET

Une procuration peut être donnée par écrit au profit d'un autre membre du conseil concerné, quel que soit son collègue électoral d'appartenance ou sa qualité.

En cas d'empêchement simultané du titulaire et du suppléant, le titulaire a également la possibilité de donner procuration dans les mêmes conditions.

Nul ne peut être porteur de plus de deux procurations